

L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1481 DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021 * 29ÈME ANNÉE * PRIX : 3000 FG * ZONE CEFA : 500



Durée de la transition

Le colonel Doumbouya et la tactique politicienne !

Sur ses déboires avec certains politiques, Cellou reconnaît

«J'ai reçu un émissaire, qui est Dr Doré Ousmane...»

P.3

Guinée

Des guérisseurs demandent au col. Doumbouya de les « rattacher à la présidence »

P.7



P.5

Aliou Bah sur la composition du CNT

«Ce qu'il faut éviter...»

Durée de la transition, Alpha Condé, Coup d'Etat du 5 septembre, CNT, CEDEAO

Le colonel Mamadi Doumbouya met les points sur les i !

Dans un entretien accordé à RFI et France 24, le colonel Mamadi Doumbouya est revenu sur la transition en cours en Guinée. Durée de la transition, sa relation avec Alpha Condé, le CNT, la CEDEAO, le chef de l'Etat met les points sur les i. Lisez !

RFI & France24 : Il y a quelques mois, deux mois exactement, vous preniez le fauteuil de chef d'Etat, vous renversiez le président Alpha Condé. Que s'est-il passé exactement ? Pourquoi l'avoir renversé vous qui lui devez votre place ?

Mamadi Doumbouya : Depuis plusieurs années, nous avons eu des dysfonctionnements de nos institutions, liés souvent à la tension sociopolitique dans notre pays. Et les Guinéens ne se regardaient plus comme des frères. Ils se regardaient comme des adversaires politiques. La gabegie financière de notre pays nous a poussés à prendre nos responsabilités. Et la responsabilité qui est grande pour nous, d'abord je dis depuis le 5

septembre qu'il faut qu'on commence, et qu'on commence à s'aimer comme avant parce qu'on ne s'aimait plus.

Mais, vous apparteniez à ce régime-là. Vous avez servi Alpha Condé. Vous n'avez pas vu cela ? Vous n'y avez pas participé ? Vous ne vous sentez pas un peu comptable de tout ce qui se passait ?

Cela fait plus de dix ans que j'ai décidé de laisser femme et enfants, par amour pour mon pays. J'ai laissé l'Occident pour venir servir mon pays.

Ce n'est pas lui qui vous a fait revenir au pays ?

Non. J'ai décidé tout seul de venir en Guinée. Et pour être clair avec vous, le professeur Alpha Condé qui a été président de la République de Guinée, on s'est vus deux fois. La première fois qu'on s'est vus, c'était le 2 octobre 2018 pendant les fêtes d'indépendance de la République de Guinée. Et après cela, on s'était vus dans une cérémonie lors d'un décès. Je pense que la loyauté était entre le pays et un homme... le choix est vite fait. Je pense que je n'étais pas venu pour servir un homme, mais j'étais venu pour servir la République de Guinée, et en tant que soldat, ma mission était de servir la République.

Pour vous, la coupe était pleine. Vous en aviez assez ?

Oui. Quand on voyait la

situation socio-politique de notre pays, il y avait tellement de violences politiques, que ça soit aussi la gabegie dans notre pays... Cela nous a poussé devant l'histoire et devant le peuple de Guinée à prendre nos responsabilités de soldats, celles de défendre l'intérêt de notre pays.

Alpha Condé aujourd'hui est en prison, en résidence surveillée. Quand sera-t-il libéré ?

Je ne suis pas un justicier. Je suis le président de la transition. Et aujourd'hui, vous avez une ministre de la Justice qui s'occupera de toutes les situations de justice.

Vous êtes le président. Vous pouvez décider de le gracier ou de le laisser partir ?

C'est tout ce qui nous a amené dans toutes ces déstabilisations, dans tous ces problèmes qu'on a, c'est la personnalisation de la chose publique. Je ne ferai pas le travail de la justice. Je suis président de la transition et non ministre de la Justice. Donc, la justice guinéenne aura toute son indépendance. Elle aura aussi tout mon accompagnement pour que ce peuple assoiffé de justice puisse vraiment se retrouver.

Vous savez que vous faites l'objet de sanctions de la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), vous et les membres de la junte... Ils vous ont demandé de faire une transition de six mois.



Combien de temps va durer la transition ? Dans combien de temps allez-vous rendre le pouvoir pour retourner dans les casernes ?

La Cédéao est dans son rôle. Et je pense que la Cédéao, nous y tenons beaucoup parce que nous sommes membres fondateurs de la Cédéao. Nous sommes un pays qui est panafricaniste, qui comprend aussi que la Cédéao a de la fermeté, à savoir [contre] les prises de pouvoir par l'armée. Mais, nous ne sommes pas des politiques. Nous venons tout simplement rendre le pouvoir au peuple de Guinée, à travers le Conseil national de transition qu'on est en train de mettre en place depuis, [pour] pouvoir décider au nom du peuple de Guinée.

Pour vous, c'est le CNT

(Suite à la page 4)

qui doit décider de la durée de la transition ?

Il faut qu'on soit en cohérence avec ce qu'on dit. Nous avons dit qu'on donne le pouvoir au peuple de Guinée, parce que nous voulons mettre en place un système qui pourra résister aux tentations des hommes. Et pour se faire, nous laisserons au peuple de Guinée où le CNT aura toutes les composantes...

...Au Conseil national de la transition...

Le Conseil national de la transition. Il y aura toutes les composantes de la nation qui seront représentées au CNT. Le CNT pour nous est l'organe législatif qui pourra décider du chronogramme, c'est-à-dire faire le point, le dia-

Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au
Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21
E-mail : l independantguinee@gmail.com

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratoma
Email: l independantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjou DIALLO: 624 37 26 68
Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjou DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

P.A.O

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail: madalgo1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site
www.kefinafasso.com

Sur ses déboires avec certains politiques, Cellou reconnaît

«J'ai reçu un émissaire, qui est Dr Doré Ousmane...»



A l'occasion de l'assemblée générale virtuelle de son parti, ce samedi 13 novembre, Cellou Dalein Diallo est revenu sur la rencontre de certains acteurs politiques chez Mamadou Sylla. Le président de l'UFDG reste droit dans ses bottes et frappe à coups de verges ceux qui l'accusent d'avoir fait volte-face. A l'en croire son arrivé chez le président de l'UDG, jeudi dernier, n'a rien à voir avec une concertation d'acteurs politiques.

« J'ai reçu un émissaire, qui est Dr Doré Ousmane, ancien ministre des Finan-

ces, qui pense qu'il faut que la classe politique se retrouve. Il y aurait des malentendus ou des frustrations chez le président de l'UFDG avec mon ami Elhadj Mamadou Sylla, il faut aller régler ça. Avec son accord, je lui dis que je passerai le voir pour lui dire que moi je n'ai pas de problème et que je suis disposé à contribuer au rassemblement de la classe politique. Mais il se trouve qu'une réunion est convoquée. On m'a dit d'y prendre part. J'ai dit non, je ne suis pas venu pour une réunion et je n'en avais pas

le mandat. J'ai dit que j'étais venu voir Elhadj Mamadou Sylla. J'avais eu le temps de lui délivrer mon discours avant que les gens ne viennent. Je lui ai dit que je suis disposé, s'il faut rassembler la classe politique, de mon côté, il n'y a pas de problème et qu'on peut compter sur moi. J'ai dit que je pense que c'est une bonne chose et que je suis disposé. Donc c'était ça.

Maintenant on a interprété ça. Lorsque j'ai quitté Ratoma, j'ai appelé Elhadj pour lui demander s'il était chez lui. Il m'a dit oui. Je lui ai dit alors j'arrive. Il y avait une réunion qui était convoquée, semble-t-il, qui devait me recevoir, mais moi je n'étais pas venu pour une réunion et j'ai décliné la participation à cette réunion et j'ai quitté. Voilà ce qui s'est passé. Tout ce qui se dira en dehors de ça ne correspond malheureusement pas à la vérité. »

Amadou

Comptes gelés

« Moi, je ne vise personne », dit le président de la transition

Les comptes publics et ceux des anciens dignitaires ont été gelés au lendemain de la prise du pouvoir par le groupement des forces spéciales, le 05 septembre dernier. Dans un entretien qu'il a accordé à des médias de la place, le colonel Mamadi Doumbouya affirme que cette décision est impersonnelle.

S'agissant du cas particulier de l'ancien intendant du chef de l'État déchu, Kabinet Sylla dit "Bill Gates", le président de la transition est très ferme. « Souvent on se trompe de sujets ! Moi, je ne vise personne. Nous sommes arrivés et nous sommes en train de faire l'état des

lieux et je pense que c'est normal. Nous faisons cet état des lieux pour savoir où nous avons pris la machine et savoir ce que nous allons légués pour ceux qui viendront derrière nous. Il y a des personnes qui ont eu des responsabilités publiques et je pense qu'il est normal de leur demander des comptes. Il faut tout de même savoir que personne n'est au-dessus des lois », a-t-il dit.

Par la même occasion, le Colonel Mamadi Doumbouya insiste sur la reddition des comptes pour tout gestionnaire de la chose publique. « Souvent chez nous, quand on veut faire des choses, les gens cher-

chent toujours à faire la victimisation. Moi je pense que ma détermination est totale là-dessus. Nous avons besoin de changer de mentalité par rapport aux sujets publics. Ce sujet concerne tout le monde.

Quand vous avez occupé des responsabilités, vous devriez quand-même pouvoir rendre compte sans se victimiser. Ma vision ne sera jamais personnelle.

C'est une vision qui est globale. Cela veut dire qu'il faut qu'on se concentre sur l'essentiel et qu'on arrête de brouiller les choses », a-t-il déclaré.

Amadou

Durée de la transition

Le colonel Doumbouya et la tactique politicienne !

Lors d'une interview qu'il a accordée à des médias locaux, la semaine dernière, le président de la République a été interrogé sur la durée de la transition. Le colonel Mamadi Doumbouya, dont la franchise et les discours directs sont reconnus depuis sa prise du pouvoir le 5 septembre dernier, use cette fois-ci, un langage proche de la politique politicienne.



Alors qu'il avait prêté serment sur une charte qui ne mentionne aucune durée de son pouvoir, le nouvel homme fort du pays a, face à nos confrères refusé de dire à quand la fin de la transition. Une question qu'il renvoie d'ailleurs au futur Conseil national de transition (CNT) et qui, rappelons, jusque-là, n'est pas mise en place.

« Nous avons décidé de dépersonnaliser la vie politique. Donc, qui suis-je pour imposer une date aux Guinéens ? Je pense que le Conseil national de la transition qui regroupe toutes les composantes de la nation pourra vraiment décider du chronogramme de la transition et du délai qu'il faut pour soigner tous les maux qu'on a dans notre pays, pour pouvoir revenir à un cours normal de la vie politique », a coupé court le président de la Transition.

Sachant qu'annoncer une date pourrait lui retomber en pleine figure, le colonel-président préfère orienter la patate chaude aux futurs membres du CNT. Une tactique qui a pour but de lui dédoubler à la longue, sur tout le temps que prendra la transi-

tion. Certains parlent de "la prudence". D'autres voient là, une "ambiguïté" et même une intention de rester quelques années à la tête du pays. Surtout que le colonel Mamadi Doumbouya n'a manqué aucune occasion pour revenir sur la mission que lui et ses compagnons se sont fixés, à savoir : le rétablissement de la justice, la refondation de l'Etat, la moralisation de la gestion publique et l'audit des comptes publics, l'écriture d'une nouvelle constitution et l'organisation des élections de la base au sommet ; à commencer par les communales, puis les législatives et après la présidentielle.

Cependant, il faut rappeler que lors de ses dernières sorties médiatiques, le colonel Mamadi Doumbouya a réitéré son engagement de ne pas s'éterniser au pouvoir, mais aussi qu'aucun membre du CNRD, du gouvernement et du CNT ne sera candidat aux futures élections. Sauf qu'aujourd'hui, cela intéresse peu la classe politique qui souffre dans la patience de ne pas connaître à quand la tenue des élections ?

Sadjo Diallo

Durée de la transition, Alpha Condé, Coup d'Etat du 5 septembre, CNT, CEDEAO

Le colonel Mamadi Doumbouya met les points sur les i !

gnostic, à savoir les problèmes qu'on a, et comment trouver des remèdes à ces problèmes-là... parce que les problèmes sont connus, c'est la personnalisation de la chose publique. Nous êtres humains nous allons tous disparaître, mais c'est le système qui restera, c'est le pays qui va rester. D'où le CNT a pour mission de réécrire le texte, c'est-à-dire la Constitution. Une nouvelle Constitution, ça ne se sera plus une Constitution copiée-collée du pays. Nous allons mettre à plat tous nos problèmes et réécrire une Constitution adaptée aux problèmes de la Guinée pour trouver toutes les solutions nécessaires pour l'émergence de notre pays.

Mais comment vous mettez en place le Conseil national de la transition ? Par des votes, par quoi ? Qui est choisi et sur quels critères ?

Vous savez, il y a un ministre de l'Administration du territoire. Depuis lors nous avons fait des communiqués, à savoir sur le dépôt de tout ce qui est candidatures. Nous avons donné des places à toutes les composantes de la vie guinéenne. Ils vont tous être pris pour leur probité morale et pour leurs compétences, parce que le CNT ne sera pas un regroupement pour qu'on puisse venir discuter sans avancer. Nous allons envoyer des gens au CNT qui aiment encore ce pays et qui veulent aller en avant, qui veulent bien sûr rassembler les Guinéens. Je tiens beaucoup au mot rassemblement, parce que j'ai décidé aussi et il faut que ça soit clair que les Guinéens eux-mêmes puissent prendre en main leur destin, à savoir : s'entendre, s'écouter, parce qu'on ne s'écoutait plus dans ce pays.

On était très divisés...

Très divisés, et je pense que le rassemblement est le seul moyen, pour nous Guinéens, de faire face à notre destin.

La semaine dernière, la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a pris des sanctions vis-à-vis d'abord des membres de la junte, mais en plus a nommé quelqu'un pour venir ici vous aider à faire cette transition-là, Mohamed Ibn Chambas. Vous avez écrit pour dire que nous ne voulons pas de cette personne, nous ne pensons pas que c'est nécessaire. Qu'est-ce que vous avez contre Mohamed Ibn Chambas, le Ghanéen qui a été choisi ?

Non, la personne de Mohamed Ibn Chambas pour nous, c'est autre chose. C'est-à-dire que le peuple de Guinée, le gouvernement guinéen a tous les droits sur le plan diplomatique de récuser quelqu'un. Et je pense que la Guinée n'est pas en crise. Nous avons mis fin à la crise sociopolitique de la République de Guinée depuis le 5 septembre. Les Guinéens sont en communion aujourd'hui. Ils pensent à l'avenir de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Et il faut qu'on adapte les outils africains aux problèmes africains. Pour ce faire, je pense...

C'est un Africain Mohamed Ibn Chambas...

L'Afrique est un continent. Ce n'est pas un pays. Tous les pays africains ont des problèmes spécifiques. Le cas guinéen est très simple. Nous avons eu des aînés qui ont eu des problèmes de personnes, à savoir la gestion de la chose publique qui avait divisé le pays. Aujourd'hui, le peuple guinéen n'est pas divisé, le peuple guinéen est en communion avec lui-même et je pense que nous n'avons pas besoin de donner des remèdes qui sont pour nous des remèdes génériques. Je pense qu'il faut vraiment adapter chaque chose. Aujourd'hui, on n'est pas en conflit. Il n'y a pas de crise

en Guinée. Nous n'avons pas besoin d'émissaire. Nous avons juste besoin de moyens techniques, de l'accompagnement technique. La Cédéao a des représentations ici. Toutes les organisations ont une représentation en Guinée. Donc, ces hommes après vont nous servir de cordon ombilical avec la Cédéao, avec l'OIF, avec toutes les organisations...

Pour vous, ce n'est pas nécessaire qu'il y ait quelqu'un qui soit choisi

pour mener cela ?

Les Guinéens sont assez matures pour régler leurs problèmes. Donc, les remèdes étrangers nous ne sommes pas contre, mais...

Vous ne voulez pas de médicaments qui arrivent d'ailleurs. Monsieur le président, à quand des élections libres et transparentes dans ce pays ? Est-ce que vous avez un délai ? Serez-vous candidat ?

Je pense que j'ai été clair, et je vais l'être aujourd'hui encore avec vous : ni moi ni aucun membre de cette transition ne sera candidat à quoi que ce soit. Nous allons mener la transition à bon port avec tous les Guinéens. Nous allons partir de la base au sommet par les communales, après les législatives, la présidentielle pour permettre au président qui viendra après ne soit pas là à vouloir s'éterniser, car le

(Suite à la page 6)

Doussou Condé s'interroge

« Pourquoi s'acharner contre Bill Gate, Dianè et Damaro... »

Plusieurs observateurs estiment que le RPG/AEC est déjà dans les oubliettes. Une estimation clouée au pilori par Madame Doussou Condé. Depuis les Etats unis où elle réside, la militante de l'ancien parti au pouvoir lance un appel aux Rpgistes.



« Celui qui croit en Guinée qu'on peut démolir le RPG-arc-en-ciel dort debout. Cette démocratie teintée de sang et tout ce que vous imaginez-là, il a fallu le RPG-arc-en-ciel en 1992 quand feu président Conté avait demandé qu'il faut deux partis pour la cohésion sociale (...) Le RPG est un label déposé en politique comme Louis Vuitton. Ça, je le dis clairement, nous som-

mes sur le terrain depuis 1989, on n'est pas sorti comme ça. Nous avons commencé dans la clandestinité », a-t-elle affirmée.

Par ailleurs, cette militante du RPG arc en ciel qui a été contre le 3eme mandat d'Alpha Condé lance un appel pressant à l'endroit de tous les militants du désormais ancien parti au pouvoir

de se lever et de se réorganiser. Puisque croit-elle, tous les responsables du parti ne sont pas comptables du régime déchu. « Je lance un message solennel au RPG de tous les bords dans le monde, de nous lever et de nous réorganiser, de reprendre le flambeau. Ils ne seront pas les comptables de ce régime d'Alpha Condé. Pourquoi s'acharner contre ces quelques rares personnes-là? Cette fois ci, nous refuserons d'être comptables du régime d'Alpha Condé », a-t-elle conclu ce mercredi 10 novembre 2021, dans l'émission "Mirador" dans FIM FM.

Amadou Tidiane Diallo

Aliou Bah sur la composition du CNT

« Ce qu'il faut éviter... »

Aliou Bah était l'invité politique de la radio FIM FM, le vendredi 12 novembre 2021. L'entretien était surtout focalisé sur les 15 places accordées aux partis politiques et le choix porté sur Ibn Chambas comme médiateur de la crise guinéenne. Pour le président du MoDel, Chambas est suspicieux, illégitime pour les acteurs politiques Guinéens, à cause de ses missions effectuées en Guinée, pendant le régime d'Alpha Condé. Selon lui, il n'avait joué son rôle. Mais le principe de médiation est très bon.

FIM FM : Bonjour M Aliou Bah ! La Guinée a déjà son gouvernement, 27 ministres dont 7 femmes. Pour d'autres, il y a eu recyclage, l'arrivée d'AB Sylla par exemple. Est-ce que c'est votre point de vue ?

Aliou Bah : Pas tout à fait parce que l'idée de recyclage quand elle a été lancée chacun a eu son interprétation des choses. Moi, je pense qu'à ce stade le plus important est que les organes de transitions se mettent en place, qu'on puisse mettre en place un gouvernement qui peut s'occuper des préoccupations des populations. Le Gouvernement, je l'ai félicité, puisque dans sa composition, j'ai vu beaucoup de membres dont la compétence n'est à douter et également la moralité. Pour la plupart d'entre eux que je connais, ils ont des valeurs d'éthiques, de valeurs morales qui leur permettront de faire bouger les choses à la bonne direction.

Cette semaine qui s'achève, la Guinée a connu le nom de son médiateur, pour d'autres la Guinée n'a pas besoin d'un médiateur, la junte au pouvoir a réagi...

Ce n'est pas mauvais d'en avoir un. Déjà vous savez la difficulté ici c'est qu'on a mis table rase les institutions existantes, parce qu'elle n'était plus représentative, elles sont à l'origine de la crise que nous avons vécue. Aujourd'hui, il n'y a pas de cadre de discussion ; qu'il soit un cadre formel ou informel. Donc, il ne faudrait pas que certains profitent pour développer des agendas particuliers dans la transition qui pourrait nuire au processus en cours. Raison pour laquelle si on a un accompagnement au niveau multilatéral c'est-à-dire avec nos voisins qui représentent la

porte d'entrée de l'ensemble de la communauté internationale, ce n'est pas mauvais tant que c'est dans le sens d'aider la Guinée à sortir de cette situation pour se normaliser, je ne trouve pas d'inconvénient.

Ibn Chambas est-il mieux placé aujourd'hui pour parler d'une médiation en Guinée, selon vous ?

Non ! Je ne pense pas. Justement, le choix de la personne pose problème, mais le principe pour le médiateur à mon avis est bon. Mais Ibn Chambas, on peut trouver mieux. Écoutez, il s'est disqualifié à plusieurs égards parce que s'il avait bien joué son rôle, ça aurait contribué, je ne dis pas que ça aurait réglé tous les problèmes mais ça aurait contribué à régler les problèmes auxquels on a été confrontés. Nous avons suivi ces différents rapports de mission par rapport à ses différents séjours en Guinée, ce ne sont pas des rapports qui reflètent les réalités des choses.

Donc, à partir de ce moment-là, il est devenu suspicieux pour des acteurs politiques les plus importants du pays. Alors dès lors le médiateur lui-même pose problème en matière de légitimité, c'est évident son travail ne pourra pas aboutir.

L'autre question qui est sur toutes les lèvres, c'est bien sûr la série des rencontres. Les partis politiques ont été rencontrés hier (jeudi 11 novembre), mais pour plusieurs leaders qui y étaient, c'est une perte de temps, il n'y a pas eu véritablement un travail. Vous, comment vous regardez tout cela ?

On considère que c'est une rencontre de prise de contact. Parce qu'une ren-

contre de travail ne peut pas se faire au Palais du peuple avec ces tohubohus...

La première rencontre avec les acteurs et la junte aussi, nous avons chacun de nous dit ce qu'il pensait. Maintenant une rencontre au Palais du peuple avec les acteurs politiques ce n'est pas le cadre idéal du travail.

C'est pourquoi j'ai dit ; il est important qu'on définisse aujourd'hui ce cadre pour faire en sorte qu'on se réunisse, qu'on puisse poser des idées qui vont dans le sens d'une transition apaisée et qui pourrait définir les tâches prioritaires dont il faut s'occuper, maintenant aller au travail et faire en sorte que le calendrier de la transition soit connu.

15 places pour les acteurs politiques pour d'autres, c'est peu. Déjà il y a un bras de fer...

Déjà, même si on avait 50 places, ça aurait toujours causé des problèmes, ça c'est purement politique. Ce qu'il faut éviter, c'est une manœuvre dans le sens de contenter certains et d'exclure d'autres parce qu'à ce rythme, on risque d'avoir deux camps : des pros de la transition et des antis.

Quand c'est comme ça, ça commence toujours mal, et quand c'est comme ça, ce sont des manifestations d'oppositions, ce sont des manifestations de soutiens, des manifestations de déviances. Et tout ça n'est pas de nature à entretenir le calme dont la transition a besoin pour aller de l'avant. C'est important qu'on évite de créer deux camps et de la manipulation politique. Il faut faire en sorte que ça s'apaise, qu'il y ait au tour de la table des discussions et qu'on aille de l'avant.

Transcrit par
Alpha Amadou Diallo



Administrateurs territoriaux

Cinq nouveaux préfets nommés

Dans une série de décrets lue à la télévision nationale dans la soirée d'hier mardi 09 novembre 2021, le président de la Transition, a procédé à la nomination de cinq administrateurs territoriaux à l'intérieur du pays. Ce sont les préfectures de Siguiri, Macenta, Guéckédou, Forécariah et Koundara qui ont bénéficié de nouveaux préfets.

Il s'agit de :

- 1- Colonel N'Fanmara Oularé, Préfet de Siguiri,
- 2- Colonel Moussa Condé, Préfet de Guéckédou;
- 3- Colonel Mamadou Ciré Bah, Préfet de Koundara;
- 4- Colonel Alseny Camara, Préfet de Macenta ;
- 5- Lieutenant-Colonel Mohamed 5 Camara, Préfet de Forécariah

Amadou Tidiane Diallo

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Durée de la transition, Alpha Condé, Coup d'Etat du 5 septembre, CNT, CEDEAO

Le colonel Mamadi Doumbouya met les points sur les i !

peuple n'acceptera plus jamais qu'on personnalise la chose publique. Donc, pour moi, la durée de la transition doit être définie. Le chronogramme de la transition doit l'être aussi par l'organe législatif...

Vous avez dit par le CNT. On comprend que ce soit le CNT qui décide de la durée de la transition. Là, vous promettez que vous ne serez pas candidat. Mais dans ce pays, on se souvient il n'y a pas longtemps qu'il y a eu un autre officier, il n'était pas colonel, il était capitaine, et qui a pris le pouvoir et qui avait promis de s'en aller, Moussa Daddis Camara. Et cela s'est mal terminé. Cela s'est terminé par des coups de feu. Quelle est la garantie que nous avons que le colonel Mamadi Doumbouya va s'en aller. On peut croire en vous ?

En tant que soldat, nous tenons beaucoup à la parole donnée. Et en même temps, nous avons fait un état des lieux de toutes les expériences qui n'ont pas marché dans notre pays. Et nous ne voulons vraiment pas faire les erreurs du passé. C'est pourquoi nous sommes déterminés là-dessus à ce que les choses soient inclusives, le calendrier, le chronogramme, le délai de la transition. Je ne peux pas vouloir dire au peuple de Guinée que je lui donne sa liberté par la voix de tout ce qui est organe législatif et en même temps imposer un délai au peuple de Guinée. Si vous avez un remède de deux semaines pour régler les problèmes guinéens, je pense que ce sera la meilleure chose pour nous, parce que quand on voit l'état de nos populations, quand on voit l'état de nos routes, l'état de nos hôpitaux, je pense qu'après 63 ans, nous avons besoin d'un bon coup de réveil pour prendre en main notre destin et de laisser les choses correctement.

Vous voulez mettre les choses sur les rails...

Nous avons besoin que la justice fasse son travail, que le CNT fasse le travail législatif, que nous en tant que membre du Conseil du comité national pour le rassemblement, nous fassions notre travail d'encadrement de la transition dans l'apaisement total. On est assez intelligents pour se regarder en face et regarder notre histoire, et de se dire aujourd'hui que plus personne en Guinée n'acceptera la domination de l'autre.

Il vous aura fallu, monsieur le président, deux mois pour composer un gouvernement. Deux mois. Un gouvernement composé de 27 ministres, dont 7 femmes, avec seulement 2 militaires à la retraite qui occupent les portefeuilles de la Défense et de la Sécurité. Qu'est-ce qui a rendu la formation du gouvernement si difficile ? En quoi vous avez eu autant de mal à faire le gouvernement ?

Si vous voulez faire les choses correctement, je pense qu'il faut réfléchir. Il faut chercher la probité morale. Il faut vérifier aussi la capacité des uns et des autres à apporter. Quand nous avons pu former le gouvernement, nous avons demandé – parce que des fois, on vous demande de quelle école vous venez, ou qui vous envoie- Nous avons demandé à tous les candidats : qu'est-ce que vous pouvez apporter dans la République de Guinée pour permettre à la Guinée de sortir de cette ornière-là ? Donc, sur la base de cela, nous avons sélectionné parmi toutes les filles et fils de la Guinée des personnes en qui nous avons confiance, que nous pensons être à la hauteur des attentes de la population guinéenne pour conduire cette transition dans l'inclusivité totale.

En gros, ils sont tous venus passer des auditions chez vous ?

Dès qu'on a eu le Premier ministre qui est passé par ce

point, le Premier ministre et moi-même, avec tout ce qui était l'entourage, nous avons fait -je pense- plus qu'un casting, parce que c'était compliqué de trouver les bonnes personnes qui ne traînent pas de casseroles, trouver des gens qui ont la probité morale vraiment claire. Donc, ce n'était pas facile de trouver.

Aucun d'eux n'a d'expérience dans la gestion du pays. Est-ce que vous n'avez pas peur qu'ils manquent d'expérience et que cela vous fasse perdre du

temps ?

Il faut savoir que les ministres sont accompagnés. Il y a les départements où il y a plusieurs personnes autour d'un ministre. Nous avons choisi, et c'est une première dans l'histoire, qu'il y ait des technocrates à la tête de notre pays dans un régime qui est soi-disant militaire. Nous avons dit aux militaires de jouer leur rôle de soldats dans les camps pour défendre notre pays, parce que nous avons besoin de ça, de ne pas se mêler de la politique. Et aujourd'hui, ces technocrates, nous avons totale-

ment confiance en eux. Et j'ai aussi entièrement confiance dans le Premier ministre, monsieur Mohamed Béavogui, que nous avons choisi parce qu'il a le sens du consensus.

C'est l'élément qui a été déterminant : le sens du consensus ?

C'est important. Parce que je pense que cette transition, nous n'allons pas accepter qu'il y ait des projets personnels. Nous avons voulu qu'il y ait du consensus, qu'on se comprenne,

(Suite à la page 8)

Maintien d'ordre

Le ministre de la Sécurité veut faire table rase

Le ministre de la Sécurité et de la protection civile, Bachir Diallo, a effectué une visite à la Compagnie mobile d'intervention et de sécurité (CMIS) d'Enco 5, ce mardi 16 novembre 2021. Il était accompagné par le directeur général de la police nationale, commissaire Abdoul Malick Koné.

Devant les agents, le ministre a été clair, « vous ne devez plus faire le maintien d'ordre tel que vous l'avez fait jusque-là. Nous devons faire le maintien d'ordre tel qu'il doit être fait. C'est ce que j'ai dit au directeur général de la police nationale et aux autres directeurs. Ne commandez pas la police tel que vous l'avez vue commandée, mais commandez la police tel que la police doit être commandée conformément à la vision du chef de l'État ».

« Lorsque vous regardez la charte de la transition, il y a des valeurs qui sont éclairées parmi lesquelles la justice, la loyauté, l'équité, etc.



Ça veut dire que lorsque vous êtes sur le terrain, vous ne devez jamais oublier ces dispositions. C'est ce qui va vous protéger, c'est ce qui va nous rapprocher des citoyens que nous sommes chargés de protéger », a demandé, le ministre Bachir Diallo aux agents.

Par ailleurs, le ministre a annoncé que bientôt les policiers seront dotés d'uniformes : « Je reste convaincu que beaucoup ont enlevé l'argent de leurs poches pour

acheter les uniformes qu'ils portent. Le président de la République a dit qu'il va habiller la police, un policier bien habillé, c'est la bonne image de la police et de la nation. Hier, je lui ai amené les échantillons. La particularité c'est que, lorsque ces uniformes seront commandés, chacun va disposer de deux uniformes. Il y aura deux autres en réserve que vous aurez un peu plus tard. »

Durée de la transition, Alpha,
Coup d'Etat du 5 septembre,
CNT, CEDEAO

Le colonel Mamadi Doumbouya met les points sur les i !

encore une fois. Parce que, à chaque fois qu'on ne s'est pas compris, ça nous a amené à quoi ? Ça nous a amené au sang, ça nous a amené aux larmes, et aux victimes qui sont toutes des enfants de ce pays et qui pouvaient aussi être des ministres, mais qui ont été fauchées dans leur vie. Donc, je pense que le Premier ministre Mohamed Béavogui, qui est quelqu'un qui a une grande expérience à l'international, et qui est un homme de consensus peut aider le gouvernement guinéen aujourd'hui à sortir de cette ornière-là.

On a vu les populations guinéennes dans les rues lorsque vous avez pris le pouvoir, des gens qui se réjouissaient. Vous bénéficiez d'un état de grâce aujourd'hui qui est exceptionnel. Il y a beaucoup d'attentes. Qu'est-ce que vous allez donner, quelle est la prochaine étape ?

Ma vie entière je la donnerai à ce peuple-là, qui mérite ça. Et si on a décidé le 5 septembre d'aller à la mort, c'est parce qu'on avait vu l'état de notre pays. Et nous avons pensé tous ensemble qu'il fallait sauver le pays en donnant notre vie. Et je pense que c'est notre devoir en tant que soldat, en tant que patriote, de se battre et d'aller à la mort encore une fois que ça soit sur le plan politique ou physique pour sauver le pays, pour sauver la patrie, et pour sauver les Guinéens en leur donnant l'espoir bien sûr et en changeant leurs conditions de vie parce que,

après 63 ans, après tout ce qu'on a en Guinée comme économie, comme mines, comme tout ce qui va avec...

C o m m e richesses...

Comme richesses si j'ose dire, je pense que ce peuple mérite mieux que l'état dans lequel nos aînés l'avaient mis.

Vous avez dit, aujourd'hui « la justice sera ma boussole ». Est-ce qu'on peut vous croire là-dessus, est-ce que la justice sera vraiment libre, monsieur le président ?

Vous savez, c'était mon credo. Je tiens beaucoup à la parole donnée. Pour moi, la justice... il n'y a pas de développement sans justice. Si vous voulez développer votre pays, il faut qu'il y ait la justice, il faut que la justice puisse jouer son rôle fondamental qui est, pour nous, l'impartialité dans tout ce qu'on fait.

Monsieur le président, aujourd'hui, est-ce qu'on peut gouverner un État comme celui-là en ayant cette sanction de la Cédéao : vous ne pouvez pas voyager, gel des avoirs, etc., ce sont les décisions de la Cédéao. Est-ce que ce n'est pas un réel handicap ?

Nous avons bien sûr besoin de nos partenaires, mais ce qui est pour nous non négociable, c'est la souveraineté nationale, parce que nous tenons à la liberté. Et la Cédéao, je pense, doit pensé au mal qui gangrène nos pays. Et je

pense que la Cédéao doit penser aux peuples africains de l'Ouest, parce que les peuples aussi ont besoin de la protection des institutions qui en leur nom sont censées aider nos pays et nos populations à sortir de l'injustice.

Mais est-ce qu'on peut gouverner sans sortir du pays ? Vous ne pouvez pas voyager, on a gelé vos avoirs ?

J'ai fait don de moi, cela fait des années que je n'ai pas pu sortir de la Guinée. Je suis en Guinée, je me sens mieux en Guinée que n'importe où. Je n'ai pas besoin de voyager. Ce dont j'ai juste besoin maintenant, c'est de me concentrer en Guinée sur nos problèmes, pouvoir trouver des solutions à nos problèmes. Et en ce qui concerne les avoirs, nous les membres du CNRD, nous n'avons rien à gérer.

Donc, ça pour moi, ce sont juste des principes. Mais à savoir s'il y avait quelque chose à gérer, vous pouvez chercher. Vous ne trouverez pas. Maintenant, nous faisons tout quand même pour arrêter l'hémorragie dans notre pays.

Et depuis notre arrivée, nous avons essayé de fermer tous les robinets, parce que, pour moi, les deniers publics ne sont pas quelque chose avec quoi on peut jouer. Le voyage, je pense que nous avons besoin de voyager bien sûr en Guinée pour voir nos problèmes en face et trouver les solutions à nos problèmes.

Guinée

Des guérisseurs demandent au col. Doumbouya de les « rattacher à la présidence »



La Fédération Guinéenne des Associations des Guérisseurs Traditionnels et Herboristes de Guinée était une nouvelle fois face aux journalistes, ce mardi 16 novembre. Ces tradipraticiens ont à nouveau dénoncé les séries de détournements de fonds destinés à leur structure, par les autorités sanitaires, notamment la Coordination nationale de lutte contre Ebola, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le ministère en charge de la Santé, ainsi que des directions communales de la santé.

Prenant la parole, Mamady Daman Traoré, président de ladite fédération, tout en brandissant des documents de « preuves », a expliqué comment le Dr. Sakoba Keïta et des membres de son équipe ont détourné une somme de 529 millions de francs guinéens, qui serait destinée à sa structure dans le cadre de la lutte contre la fièvre hémorragique à virus Ebola. Cette somme a, dit-il, été débloquée par le l'OMS pour la formation et la sensibilisation des tradipraticiens afin de mieux faire face à l'épidémie Ebola.

A en croire, M. Traoré, des plaintes ont ainsi été portées notamment contre Dr. Sakoba Keita, directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire ; Fodé Tass Sylla, journaliste, responsable de la structure de lutte contre Ebola, à l'époque, et Ernest Pakilé (directeur de division au ministère de la Santé). « Après le jugement au TPI de Mafanco, le tribunal a décidé que la coordination Ebola paie 50 millions FG, et que le ministère de la santé paie la même somme pour dédommagement. Mais le montant (529 millions FG) pour lequel nous avons porté

plainte, ils n'en n'ont pas parlé... j'ai donc demandé à mon avocat d'interjeter appel au niveau de la Cour d'appel de Conakry. À la Cour d'appel nous avons déjà fait deux jugements avant la vacance judiciaire », a-t-il expliqué, avant d'ajouter depuis la fin de la vacance judiciaire, que l'affaire n'a pas encore été appelée.

En ce qui concerne la lutte contre le Covid-19, la Fédération Guinéenne des Associations des Guérisseurs Traditionnels et Herboristes de Guinée dit qu'il a également eu des sorties d'argent en son nom et dont elle n'a vu aucun franc. A cela s'ajoute, selon, Mamady Daman Traoré, le projet de construction d'un hôpital tradipraticien en Guinée.

« Ce ministère a toujours été notre grand malheur. Ils ont déroulé notre projet de construction de l'hôpital des tradipraticiens. Ce projet s'élevait à 2 milliards 143 millions de francs guinéens. Même en cette période de covid-19, nous leur avons soumis des projets qu'ils ont rejetés », a-t-il fait savoir.

Pour terminer, « nous demandons au colonel Mamadi Doumbouya d'accepter de nous rencontrer, nous écouter. Car, nous pouvons aussi faire beaucoup pour ce pays. Nous lui demandons de nous rattacher à la Présidence. Parce qu'avec le ministère de la Santé, nous ne pourrions jamais évoluer... Nous demandons également au président Mamadi Doumbouya de nous aider à récupérer tous les fonds qui ont été détournés par le ministère de la Santé ».

Mise en place du CNT

«...c'est une question qui est assez difficile »,

dixit Aliou Condé

Les partis politiques étaient convoqués le mercredi, 10 novembre 2021 au palais du peuple par le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, dans le cadre de la mise en place du Conseil national de la transition (CNT). Au sortir de la rencontre, Aliou Condé, secrétaire général de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), joint par téléphone par un de nos reporters, pense que cette invitation n'a pas été à la hauteur des attentes des politiques, pour le secrétaire général de l'UFDG, il y a rien de nouveau. Interview !

M. Aliou Condé bonsoir ! Vous et d'autres responsables de partis politiques ont rencontré les cadres du ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation autour de la mise en place du futur CNT. Quel enseignement pouvons-nous tirer de cette rencontre ?

Ce que je puis dire la rencontre a été très brève parce que la durée n'a fait que 30 à 35 minutes ou l'introduction par le secrétaire général du département a pris une vingtaine de minutes, il est resté une quinzaine de minutes pour les partis politiques pour poser des questions et les réponses. Donc vous conviendrez avec moi qu'en 15 minutes, on ne peut pas vider la question, c'est une question qui est assez difficile. Il est difficile dans une salle comme celle d'aujourd'hui où il y a plusieurs personnes, que vous puissiez avoir un débat qui peut être fructueux et aller dans le fond.

Vous auriez souhaité dans ce cas de figure quel type de schéma pour une telle rencontre ?

Une telle discussion peut demander par exemple à des représentants de partis politiques ou de coalitions de venir rencontrer le ministère, de discuter de la problématique de la représentation. On a donné 15 aux partis politiques, lui-même a dit qu'il y a 181 (partis politique, ndlr). Donc ce n'est pas toujours facile qu'on puisse trouver un consensus par rapport à ce type de problème.

15 partis politiques doivent représenter la classe politique au CNT. Quel devrait être le critère de choix au niveau des partis politiques ?

Dès qu'on dit critère, il est discriminatoire parce que 181 ne peuvent pas être membre. Il n'y a que 15, c'est une question assez épineuse. Des fois, l'autorité de l'Etat peut aider à trouver une solution pour aller rapidement, c'est-à-dire, il peut jouer une facilitation puisqu'ils ne sont pas partie prenante dans le choix. Mais ils peuvent animer des discussions pour qu'on puisse aller. Il faut trouver les partis politiques, c'est par rapport à quoi on les évalue. C'est un exercice qu'on peut faire ensemble.

Alors près de 200 partis politiques existent en Guinée. 15 doivent représenter les politiques au CNT. Est-ce que cela ne risque pas de créer des problèmes dans les choix ?

Ce n'est pas évident parce que si chaque parti dit qu'il a le droit d'être présent sur les 181, il va falloir savoir quel critère on va prendre et que tout le monde accepte ces critères. Il y a des critères objectifs généralement qui servent dans les pays du monde entier, à faire la part des choses. Même en

Guinée, il y a quelques critères par exemples : quand vous prenez le chef de file de l'opposition, on dit c'est le parti qui a eu plus de députés, ça veut dire qui a eu plus de suffrages, c'est déjà un critère pour nommer le chef de file. Là aussi, il y a des critères que vous pouvez prendre, mais le problème c'est à partir du moment où on part du fait que chaque parti est égal à l'autre...



M. Condé, la transition suit son cours après la chute du régime Alpha Condé. Etes-vous associé ou pas par les nouvelles autorités dans la conduite du processus de transition ?

On reçoit des communiqués, c'est des directives qu'on reçoit telle que par exemple : on a choisi le nombre sans que nous participions, sans qu'on ne se prononce. On a vu les chiffres tombés 81 et puis vous avez eu 15.

Enfin, quelle appréciation faites-vous de la conduite de cette transition par la junte militaire ?

Nous disons dans l'ensemble c'est positif, c'est ce qu'il faut dire. Les actes sont posés mais comme vous savez la perfection n'est pas humaine. Donc forcément, de fois il y a des couacs qui pour le moment ne mettent pas en péril la transition.

Transcrit par
Alpha Amadou Diallo

Souleymane Keita, ex-conseiller d'Alpha

« Je n'ai vu Doumbouya qu'une seule fois à la Présidence... »

Souleymane Dounoh Keïta, ancien conseiller à la Présidence sous l'ère Alpha Condé et membre de la jeunesse du RPG, s'est exprimé hier Mardi 16 novembre dans l'émission « On Refait le Monde » du Groupe Djoma Média, sur la convention des caciques du RPG au Palais Mohammed V par le président de la transition, les rencontres Alpha-Mamadi et l'interview du président de la transition.

Interrogé par nos confrères de cette émission pour savoir si le président de la transition en Guinée fréquentait le Palais Sekoutoureya, Souleymane Dounoh Keïta a répondu sans ambages par non. « Non, je ne l'ai jamais rencontré à la Présidence. Je crois que ce n'est pas à moi de confirmer ou d'infirmer cette information. Ce que je sais, je suis resté quelques

années conseiller à la Présidence, je crois que je ne l'ai pas vu sauf une seule fois et ça c'était dans l'arrière-cour. Donc, je ne peux pas dire que je l'ai vu à la Présidence. »

Poursuivant, cet ancien conseiller et membre du parti jaune trouve la sortie médiatique du colonel Mamadi Doumbouya avec la presse très réussie. « J'ai trouvé un président de la transition qui sait où il va, qui se donne les moyens naturellement de réussir une fois encore cette transition, parce que personnellement c'est un point qui me tient à cœur, parce que ça y va de l'intérêt de la Guinée et ça y va de l'intérêt de tout le monde. Je suis de ceux qui pensent que cette transition, on ne doit pas la rater, on doit tout faire d'arriver à bon port. »

Sur la convocation de Damaro, Diané et Cie, l'an-



ancien député de la neuvième législature trouve normale cette convocation. « Ça fait partie de l'ordre des choses si les nouvelles autorités ont estimé interpellier les responsables de notre parti pour des motifs, ce n'était pas mauvais, parce que nous ne sommes pas les seuls à être appelés. Peut-être quand c'est le RPG qui est invité, ça fait débat. », a-t-il fait savoir.

Mamadou Yaya Barry

Billet

Sékou Touré aimait à dire que « les enseignants sont les militants d'honneur de la révolution ». Ce à quoi ces derniers répondaient, en riant sous-cap, « oui, militants d'honneur mais sans bonheur ». Trente-cinq ans après sa mort, les enseignants continuent de tirer le diable par la queue.

Walaoulou
BILIVOGUI

Amadou Diouldé Diallo,
journaliste sportif

« Depuis 2013, je n'ai pas mon salaire... »



Alors qu'il est privé de son salaire depuis plusieurs années maintenant, le doyen Amadou Diouldé Diallo, historien et journaliste sportif a, au cours de son passage ce mardi 16 novembre 2021 dans l'émission « Les Grandes Gueules » d'Espace FM dira qu'il est tranquille, tout en fondant son espoir sur les nouvelles autorités du pays.

« J'ai fait 3 mois de prison. Puisque le président de la Transition a dit que la justice va être la boussole, moi

je suis victime d'injustice. Moi, je suis tranquille, je veux être rétabli dans mes droits. Je lui ai écrit il y a trois semaines. J'ai le courrier ici, on a mis l'accusé de réception. J'ai écrit au Premier ministre il y a 3 semaines. J'attends qu'ils réagissent », a-t-il indiqué.

A en croire le journaliste sportif doublé de l'historien, il serait en train de payer les frais de son opposition à l'ex-président Alpha Condé. « Depuis mars 2013, je n'ai pas mon salaire. La raison

officielle, parce que c'est encore dans votre émission ici, Alpha Condé avait institué Manden Djallon au Foutah et il avait dit ici que c'est lui qui avait rénové le Palais des Nations et que ce n'est pas Lansana Conté. J'ai dit que ce n'est pas vrai. Tout le monde sait que c'est Lansana Conté qui a rénové le Palais des Nations, ce n'est pas lui. Et le Manden Djallon est un faux problème. Je le lui disais toujours, vous ne connaissez pas la Guinée, vous ne connaissez pas son histoire, vous ne connaissez pas la sociologie. Si vous dites Manden Djallon mais le Djallon est déjà mandingue, c'est une répétition... J'ai été renvoyé de la RTG alors que j'étais chef service des Sports sans salaire et foutu en prison », a-t-il expliqué.

Après plusieurs années d'attente, aujourd'hui, le doyen Amadou Diouldé Diallo souhaite être rétabli dans ses droits.

Mediaguinee.com

Mamadi Kaba

« La lutte contre la torture est un défi majeur... »

Quelques temps après la sortie du président Colonel Mamadi Doumbouya, invitant les gendarmes à respecter les droits humains, les réactions des défenseurs des droits de l'homme fusent de partout.

Réagissant à son tour, Mamady Kaba, président de la Ligue pour les Droits et la Démocratie en Afrique (LIDDA), a salué cette décision, qui selon lui, contribuera à renforcer la confiance entre les autorités et la population

« Nous saluons la volonté du Président de la transition, Colonel Mamady Doumbouya, de mettre fin aux abus des droits humains au sein de la gendarmerie. Ces mesures, favorables à l'ancrage de la citoyenneté,

sont susceptibles de rétablir la confiance entre l'État et les populations. Nous saluons, en particulier, sa détermination à lutter contre la torture car, cela est conforme aux engagements internationaux de la Guinée. Il faut rappeler que la lutte torture constitue un défi majeur pour la protection et la promotion des droits humains en Guinée. Relever ce défi contribuera efficacement à consolider la rupture attendue et à renforcer la confiance dans la volonté ferme du colonel Doumbouya à favoriser l'avènement d'une Guinée plus respectueuse des droits humains », a-t-il dit

Parlant des paiements liés aux plaintes ou les exécutions des décisions de justice, ce défenseur des droits

de l'homme, pense que cela conduit souvent la population à se rendre justice.

« Nous saluons, avec emphase, la volonté du Président Mamadi Doumbouya de lutter contre la corruption et les abus, notamment la privatisation des services publics par les agents de la gendarmerie, entre autres, les paiements exigés des plaintes, des convocations ou pour l'exécution des décisions de justice. Ces agissements alourdissent les recours en justice et poussent les populations à se rendre justice à elles-mêmes par le biais de vindicte populaire qui sanctionne plus souvent les innocents en lieu et place



des coupables. Lutter contre ces pratiques onéreuses, pour une population pauvre, permettra de rétablir la confiance entre les justiciables et le système de justice national. Par ce biais, l'État facilite l'accès à la justice en allégeant les coûts », a-t-il martelé

Mama Adama Sylla

Sommet virtuel entre
Joe Biden et Xi Jinping

Un entretien pour détendre l'atmosphère?

Joe Biden et Xi Jinping ont effectué, lundi 15 novembre au soir pour le premier, mardi midi pour le second à cause du décalage horaire, un sommet virtuel très attendu, le président américain soulignant le besoin de « garde-fous » pour éviter « un conflit » entre les deux pays et le président chinois plaidant pour une meilleure « communication ».

Xi Jinping et Joe Biden se connaissent depuis longtemps, rapporte notre correspondant à Washington, Guillaume Naudin. Les deux hommes n'étaient pas encore au sommet du pouvoir, mais ils passaient des heures à parler lors des voyages de Joe Biden en Chine, alors qu'il était membre du Congrès.

Ils ont donc pris le temps à nouveau – près de quatre heures –, mais le numéro un chinois a beau saluer son « vieil ami », un qualificatif

que Joe Biden démentait dès le mois de juin, les relations personnelles ne pèsent pas vraiment lourd face aux intérêts de deux grandes puissances rivales.

Comme les thérapies de couple, il faut souvent plusieurs séances avant de retrouver des points d'accord, relate notre correspondant à Pékin, Stéphane Lagarde. La presse d'État chinoise s'est empressée de rapporter les sourires échangés en préambule de cette rencontre, dans un décor solennel, cheminée de la Maison Blanche côté américain, peinture traditionnelle sur un mur du Grand palais du peuple côté chinois, qui contraste avec le ton presque badin des retrouvailles.

Les deux leaders le savent et Joe Biden n'essaie pas de dire le contraire lorsqu'il explique qu'il ne faut pas que la compétition entre les deux pays dégénère, intentionnellement ou pas d'ailleurs, et qu'il faut mettre en place des garde-fous de bon sens pour l'éviter.

Un point d'intérêt commun malgré tout ?

Le président américain a donc lancé une discussion ouverte et franche sur ce qui ne va pas, selon lui, dans l'attitude chinoise, comme les divergences profondes sur la question de Taïwan, les droits de l'homme au Xinjiang et la militarisation de la mer de Chine méridionale.

Chacune des parties a conscience qu'un dérapage militaire dans les mers de Chine entraînerait une catastrophe. « Chine et États-Unis doivent se respecter et coexister en paix », a souligné Xi Jinping, dont l'élévation du statut au sein du Parti communiste chinois a accéléré la rencontre, le numéro un chinois étant désormais plus que décisionnaire dans les futurs choix stratégiques de son pays.

in Rfi.fr

Un cadre de l'ANAD
au col. Doumbouya
et Cie

« S'ils durent au pouvoir, ils seront face à des difficultés... »

L'entretien du président de la transition diffusé dimanche sur les antennes de la télévision nationale continue de susciter des réactions au sein de la classe politique. Jacques Gbonimy, leader de l'Union pour le progrès de la Guinée (UPG), se dit rassuré par la sortie du colonel Mamadi Doumbouya, tout en l'invitant à se prononcer sur la durée la transition.



Approché par VisionGuinée, l'héritier politique de Jean Marie Doré a confié que "nous avons été agréablement surpris par l'interview que le président a accordée à la presse guinéenne. J'ai apprécié sa décision d'accorder sa première interview à des journalistes guinéens, par à la presse étrangère. Nos présidents accordaient plus d'intérêt à la presse étrangère qu'à la presse locale".

Selon Jacques Gbonimy, "le président Doumbouya était serein face aux questions qui lui ont été posées. Les réponses qu'il a données allaient dans le sens des questions".

Sur la question relative à la durée de la transition, le président de l'UPG déclare être resté sur sa faim. "Nous sommes habitués à connaître la durée dès l'annonce du coup d'Etat ou juste. Mais l'actuel président de la transition dit que le CNT va se prononcer sur la durée de la transition", souligne-t-il.

"J'aurais préféré que le

président donne un délai après plus deux mois à la tête du pays. Il pouvait se projeter dans le temps. Parce que ce n'est pas au CNT de faire le plan du travail du gouvernement ou le plan du travail du président de la transition", renchérit notre interlocuteur.

Il fait remarquer au colonel Doumbouya et Cie qu'il "y a déjà des opportunistes qui parlent d'une transition de 3 à 5 ans. Je prie humblement le CNRD de nous faire une proposition sur la durée de la transition. Il ne faut pas laisser ce travail au CNT. Sinon certains vont proposer une période qui ne correspond pas à la réalité".

Jacques Gbonimy met en garde les dirigeants du CNRD en prévenant que "s'ils durent au pouvoir, ils seront face à des difficultés qu'ils ne pourront pas supporter. Ceux qui leur demandent de rester tout le temps qu'ils veulent pour redresser la Guinée sont en train de les tromper".

Salimatou BALDE

Koin (Tougué)

Un adolescent grièvement blessé à la main par l'explosion d'une grenade

C'est dans l'après-midi de ce lundi 15 novembre 2021 qu'une grenade aurait explosé dans la main d'un adolescent âgé de 14 ans, le blessant grièvement.

L'acte s'est produit dans la sous-préfecture de Koin, préfecture de Tougué. Selon le sous-préfet, la victime, Mamadou Aliou Baldé a été évacué d'urgence à l'hôpital régional de Labé pour des soins et l'enfant qui a ramassé la grenade et son père se trouvent à la gendarmerie de la localité.

« C'est hier aux environs de 18 heures que cela s'est

produit. Les enfants étaient en train de jouer au ballon devant ma concession alors qu'une grenade avait été cachée sous un arbre. C'est ainsi qu'un des enfants est venu prendre la grenade mais un autre l'a aussitôt arraché des mains de son camarade. Il l'a déclenché, mais pensant qu'il n'avait pas réussi. Il a utilisé un briquet pour l'allumer « la grenade n'aurait pas explosé ». C'est en ce moment, que la grenade a éclaté dans sa main. Heureusement qu'il ne l'avait pas jeté et les autres enfants s'étaient tous déjà éloignés. Mamadou Aliou Baldé a été grièvement

blessé à la main. Nous l'avons demandé où est ce qu'il a trouvé cette grenade il nous a répondu que c'est un autre enfant qui l'a ramassé sous un arbre (...). Nous pensons que c'est quelqu'un qui a laissé la grenade puisque l'endroit où elle se trouvait n'est pas loin du marché hebdomadaire et ce jour il y a beaucoup de véhicules qui sont stationnés un peu partout. Rien n'est encore sûr mais ce qui reste clair, c'est que les enquêtes sont en cours », précise Alpha Oumar Tombo Baldé, le sous-préfet de Koin.

Mosaiqueguinee.com

Course au CNT

«L'UFR est en discussion avec d'autres partis» (Saikou Yaya)



Si plusieurs entités ont déjà désigné leur représentant au CNT, les partis politiques peinent encore à s'entendre. A l'Union des Forces Républicaines (UFR), aucun choix n'a encore été fait. A en croire Saikou Yaya Barry, secrétaire exécutif du parti, les consultations se poursuivent.

« Nous n'avons pas déposé encore. Nous sommes

en train de discuter avec d'autres formations politiques là-dessus. Le problème ce n'est pas les 15 places ça pouvait même être 5 mais plutôt le critère et le mode de désignation sur les 181 partis politiques. Cela dit, que c'est quand même compliqué. La charte est muette là-dessus, elle nous amène vers le MATD et nous

balance qu'un parti est égale à un parti alors qu'il y a une différence entre les partis. C'est comme si on disait que la CBG est égale à une usine de fabrication de tôle même s'ils ont les mêmes agréments, ils n'ont pas les mêmes capacités. Chaque parti à son histoire et représentation nationale... Cela amène des difficultés », a-t-il déploré dans un entretien accordé à un de nos reporters, ce mardi 16 novembre 2021.

Aissata Barry

L'indépendant

L'information
en toute
indépendance

Opinion

Les coups d'États dans l'évolution politique des États africains

Souvent un coup salutaire

L'humanité après la période qui précède son histoire (préhistoire) a connu 4 grandes périodes, chacune d'entre elles caractérisée par les faits marquant de son évolution.



Ainsi nous avons entre autre :

La période antique (3000 ans avant JC – 476 après JC) essentiellement marquée par l'invention de l'écriture et l'apparition des premières sociétés politiques (Cités grecques, empire romain, l'Égypte pharaonique). Cette période est également marquée par les premières réflexions sur l'organisation politique et juridique de la société humaine par l'apport des philosophes grecs et romains (Platon, Aristote, Septime Sévère...) qui apportèrent des contributions remarquables dans l'évolution politique des sociétés (notion de démocratie, classification des pouvoirs et territorialité du pouvoir politique).

Le moyen âge : (476 – 1492) : cette seconde période de notre histoire connaîtra en Europe les plus grosses perturbations de son organisation politique par la chute de l'empire Romain d'Occident en 476 et l'invasion de l'Europe par les Barbares (Mérovingien, Carolingiens) c'est une période obscure de l'histoire européenne qui s'explique par son mutisme sur 5 siècles (du V au X siècle). La question qui faille se poser est celle de savoir pourquoi ce silence ? Cette période connaîtra à partir du XI siècle la phase florissante appelée période florissante du moyen âge européen par la réorganisation de l'Europe qui se matérialise par un effort d'institutionnalisation du pouvoir politique à travers les monarchies qui émergeront dans

les différents royaumes (Monarchie anglaise, monarchie française).

En Afrique, le moyen âge est la période la plus authentique de son histoire par la création d'institutions et d'organisations politiques (l'empire du Mali, royaume Songhaï, royaume Sosso, etc.)

n'ayant subie aucune influence externe et surtout marquée par son impressionnante organisation sociale et son attachement aux valeurs humaines (abolition de l'esclavage dans la charte de Kouroukanfouga de 1236).

Le temps moderne (1492-1789) : il fut essentiellement marqué par les progrès scientifiques majeurs (machinisme) qui fera naître plus tard l'inégalité parmi les hommes mais aussi par un début d'éveil des consciences de la société Européenne qui voulait s'affranchir du pouvoir féodal issu du moyen âge.

L'époque contemporaine : c'est celle que nous vivons de nos jours. Elle débuta par les révolutions en Europe qui n'étaient rien d'autre que les conséquences des mauvaises habitudes développées dans l'exercice du pouvoir monarchique caractérisées par le monopole et la concentration du pouvoir, de l'influence de l'industrialisation qui aboutira aux inégalités sociales par la création de 2 classes antagoniques (prolétaires et bourgeois) mais aussi par l'assujettissement et l'exploitation du peuple noir (colonisation). Dès le début de cette période, les monarchies européennes seront fouettées par des séries de révolution (révolution française de 1789) qui contribueront efficacement à asseoir les fondements d'une société politique forte de ses institutions reposant sur des instruments juridiques tirés de la déclaration universelles des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui débarrassera le pouvoir politique de l'individualisme

(patrimonialisation et personification du pouvoir) qui l'avait longtemps caractérisé en le dotant de principes démocratiques s'exprimant par la seule volonté du peuple qui en sera le seul dépositaire dont l'expression se matérialisera par l'établissement d'un texte fondamental (constitution) qui définira la dévolution, l'exercice et la transmission de ces pouvoirs. La déclaration ira plus loin en donnant aux libertés individuelles un caractère juridique comme invoqué dans son article 16 « Tout Etat dans lequel la séparation des pouvoirs n'est pas assurée et les libertés individuelles

ne sont pas garanties, n'a point de constitution. »

A l'analyse de ces faits marquants qui ont caractérisés notre histoire, nous pouvons déduire que les réalités actuelles que vivent nos sociétés sont la conséquence des actes antérieurement posés par celles-ci. C'est pourquoi il est souvent conseillé de s'inspirer de notre histoire pour mieux vivre le présent et préparer l'avenir.

L'Afrique, contrairement aux autres continents, a connu une histoire tumultueuse marquée d'une part par ses grands hommes (ré-

sistants, nationalistes et panafricains) qui ont lutté pour protéger son territoire et conserver ses richesses (matérielles et immatérielles). D'autre part, elle connaîtra une influence étrangère qui affectera le cours normal de son histoire par le nihilisme de sa culture et l'imposition des pratiques qui lui étaient étrangères. Même si après sa libération du joug colonial dans la seconde moitié du XX siècle nous avons considéré qu'elle avait désormais l'entière responsabilité de son destin politique, social et économique, force est

(Suite à la page 12)

Opinion

CNRD

Attention à la gouvernance par les réseaux sociaux

La prise du pouvoir par le CNRD a été perçue par bon nombre de Guinéens comme une occasion de nettoyer les écuries d'Augias, mettre en place un système qui permettrait de corriger les erreurs d'antan et in fine, aller à des élections transparentes, justes et acceptées par tous.

Toutefois, il es loisible de constater déjà que le CNRD prend trop en compte les humeurs de certaines personnes sur les réseaux sociaux.

Des décisions, des décrets, sont ajustés pour plaire à des groupuscules. Parce que d'éternels crieurs ont dénoncé le "deux poids, deux mesures", en ce qui concerne l'expulsion de son domicile de l'Ex président de l'Assemblée nationale alors que Cellou Dalein Diallo occupent des domaines de l'Etat, le Premier ministre s'est fendu d'un communiqué pour annoncer que la mesure de récupération re-

montera depuis... 1958.

Du bluff en fait pour calmer certains esprits. Il semble d'ailleurs que ce communiqué a été pris sans informer le président de la transition.

En fait, le « Premier ministre ne s'est pas référé ». Une attitude qui a failli lui coûter son poste.

Pire, depuis le 5 septembre, des rapports pleuvent au CNRD dénonçant des détournements de fonds (dans des services étatiques) qui n'existent que dans l'imaginaire de leurs rédacteurs.

Du coup, des régies financières sont bloquées, les contractuels sans salaires et le fonctionnement bloqué. Sur facebook et autres blogs, il ne passe pas un jour où l'on ne dénonce pas des gabegies financières actuelles ou d'antan.

A la moindre petite alerte, le CNRD bloque tout, tant pis pour le fonctionnement de

l'administration et des services rattachés. Il est bien de dénoncer mais il est surtout bon de vérifier. Car à lire certains rapports, l'on se croirait dans un film.

Et pourtant, ces messieurs recyclés de la Villa 5 qui travaillent pour le CNRD connaissent pertinemment l'administration guinéenne et devraient être en mesure d'expliquer les mécanismes qui peuvent empêcher les déperditions financières.

Le CNRD a donc intérêt à revoir cette partie de sa copie car les règlements de comptes ont déjà commencé. La justice devrait être la boussole de ses actions et non facebook.

En attendant, de petits malins mal inspirés sans la moindre scrupule ont déjà commencé leur chasse aux sorcières à partir de Facebook, le monde virtuel. Dommage!

Baila Bah

Opinion

Les coups d'États dans l'évolution politique des États africains

Souvent un coup salutaire

de reconnaître qu'elle souffre encore de la trahison de ses élites partie à l'école du blanc qui auraient dû l'aider à répondre aux exigences de la mondialisation. Comme le disait Henry Lopez dans son ouvrage Pleurer rire publié en 1982 : « Si hier nos malheurs provenaient du blanc qu'il fallait chasser, aujourd'hui l'oncle est parti, le malheur est toujours là, qui faut-il donc chasser ? ». La réponse à cette question devient équivoque car le constat après les indépendances reste alarmant au regard des mauvaises mœurs politiques développées par ses propres fils qui ont désormais sa gouverne en mains. Comme signifier par Denis Oussou-Essui dans son œuvre Ceux de la Tourmente publiée en 1981 : « C'est mieux autre fois qu'aujourd'hui quand la la-

nière du cuir blanc me frappait sur mon dos nu. Mon frère devenu mon patron me claqua ses ordres à mes oreilles comme jadis le fouet du maître blanc. ». Dans la même logique, Tierno Monènembo renchérit en évoquant l'échec des nouveaux dirigeants africains en ces termes : « Ceux qui auraient dû être la solution ne l'étaient en rien, c'était plutôt eux le problème à la lumière de la vérité ». La nouvelle Afrique tant attendue qu'on croyait pleine d'espoirs augure dès les premières années de son indépendance les prémices du désenchantement et de la désillusion laissant dans le gouffre un peuple qui portait encore sur son torse les séquelles d'une domination étrangère de près d'un siècle.

Considérant que les premiers (intellectuels) n'ont pas été assez responsables et conséquents pour relever le défi du développement socio-économique qui s'imposait au continent, les seconds (les militaires) qui ont aussi appris le maniement des armes à l'école du blanc se verront obligés de chasser ceci pour désormais redéfinir les orientations essentielles au développement d'une Afrique en proie aux exigences du monde actuel qui fait du respect des principes démocratiques la condition principale de l'exercice de tout pouvoir politique, conférant tous les pouvoirs au peuple en ayant pour seule voie l'acquisition de ces pouvoirs par les urnes donc condamnant de facto les coups de force militaire appelés "les putsch" qui sont souvent perçus comme une atteinte au droit établi par le

peuple, autrement dit une violation des valeurs démocratiques.

Face à cette réalité (coup d'état) qui sera à la mode dès après les indépendances en Afrique, il serait important de se poser un certain nombre de questions relatives à l'objet réel de la démocratie qui à mon sens consiste au bien-être du peuple par le respect de sa volonté et la protection de ses libertés, l'autre question qui n'est pas des moindres doit porter sur le comportement dans la gouvernance et la légitimité de ces dirigeants soi-disant bénéficiaire de l'onction populaire. La réponse à ces interrogations se trouve logée dans la dictature de la plupart de ces dirigeants africains dont les agissements ne respectent aucunement les principes démocratiques (séparation des pouvoirs, respect des libertés publiques et fondamentales) qu'ils disent respecter et qui se trouvent être l'unique fondement du pouvoir qu'ils exercent. La constitution qui semble être le contrat social liant les gouvernants aux gouvernés (détenteurs du pouvoir politique) connaît de la part de ses propres garants (gouvernants) les pires violations de nature à écarter la volonté de ceux dont elle est issue (le peuple) par la confiscation pure et dure de ses pouvoirs. Si hier pour des philosophes des lumières (Montesquieu, Jean Jacques Rousseau) la constitution devait être une barrière à tout éventuel abus du pouvoir politique voire de sa personnalisation, de nos jours, elle est devenue une simple barrière de papier car la plupart des gouvernements actuels n'hésitent pas à la tripatouiller pour des raisons égoïstes et personnelles portées sur leur éternisation à la tête de leurs États et ceux au prix du sang des peuples qui en sont les véritables dépositaires. Que dire donc d'un pouvoir, qui ne répond plus aux aspirations du peuple, qui use de tous les moyens pour réduire à néant l'expression du peuple dans une communauté internationale (ONU, Union Africaine, CEDEAO) qui se veut

respectueuse de la volonté du peuple et protectrice des libertés de ces derniers? Quel doit être notre jugement raisonnable et objectif à l'endroit de ceux (militaires) qui prennent la responsabilité de sortir le peuple du gouffre dans lequel les noient ces dictateurs ?

C'est pourquoi dans un tel environnement complexe et affecté par plusieurs scénarios, nous devons avoir raison gardée et juger des motivations qui entraînent souvent ces coups d'état et les véritables ambitions de ses acteurs. Si la motivation réside dans le mauvais comportement des dirigeants (gabegie financière, népotisme, favoritisme, corruption, clientélisme, despotisme) qui au lieu de créer de meilleures conditions de vie pour l'épanouissement de leur peuple se servent des richesses de ces derniers en n'hésitant pas parfois de retourner l'armée républicaine censé les défendre contre eux (tuerie dans les manifestations, arrestation arbitraire des opposants) sans omettre le bafouement systématique de l'ordre juridique existant en taillant à leur mesure les textes les plus fondamentaux régissant l'organisation des pouvoirs publics et le fonctionnement de l'État.

Si l'ambition des meneurs du putsch consiste à redonner au peuple le pouvoir constituant originaire en lui permettant de définir dans une période déterminée (transition) ses nouvelles aspirations politiques (refondation de l'État, création d'institutions fortes par l'établissement d'une nouvelle constitution ne souffrant d'aucune illégitimité parce que bénéficiant en amont et en aval d'une massive adhésion du peuple), le tout aboutissant au choix de ceux qui devront exercer ses pouvoirs par le biais d'élections libres et transparentes. La seule déduction qui saurait être possible est celle d'un coup salutaire voire d'un coup de grâce.

Maurice Togba HABA
Enseignant chercheur
(Suite à la page 13)

Composition du CNT

Faya s'oppose à toute augmentation du nombre de sièges octroyés aux partis

Les 15 places octroyées aux partis par la junte au Conseil national de la transition (CNT) continue de diviser la classe politique guinéenne. Si certains plaident pour une augmentation du nombre de sièges, le leader du Bloc Libéral assure que cela n'est pas nécessaire.

Dr Faya Millimono estime que la junte ne peut pas octroyer plus de 15 places à l'opposition alors que les caisses de l'Etat sont vides.

"On avait demandé au CNRD de choisir seulement 75 personnes pour former le CNT. Il a proposé un CNT de 81 membres. C'est mieux que 150 que certains avaient proposés. On doit comprendre que les caisses de l'Etat sont vides. Qu'est-ce que les partis politiques veulent ? Qu'on augmente le nombre de sièges ? Mais pourquoi ?", s'interroge le leader du Bloc Libéral.

Il appelle la classe politique guinéenne à faire

preuve de plus de responsabilités durant la transition. "S'il faut que chaque parti politique ait son représentant au CN, on va créer un CNT de 500 membres. Il faut qu'on soit responsables et matures dans ce pays", ajoute-t-il.

Pour Faya Millimono, rien ne devrait empêcher les acteurs politiques de s'entendre sur le choix des 15 personnes devant les représenter au sein du parlement transitoire.

"Nous sommes amenés à choisir des guinéens pour nous représenter même s'ils sont militants d'un parti ou pas. Il faut choisir des personnes qui peuvent faire



le travail afin qu'on ait une constitution à la hauteur de l'ambition du peuple de Guinée", recommande-t-il à la classe politique. Reste à savoir s'il sera entendu.

VisionGuinee.Info

Santé... Santé... Santé...

Polyarthrite rhumatoïde

Une nouvelle piste de traitement

Une muqueuse intestinale trop perméable pourrait être l'une des causes de la polyarthrite rhumatoïde. En réparant la fonction barrière de l'intestin, il serait possible de ralentir, voire stopper, l'évolution de la maladie.

La polyarthrite rhumatoïde est une maladie inflammatoire qui provoque la destruction progressive des articulations. Cette maladie auto-immune évolue par poussées, variables en durée et en intensité, qui s'accompagnent de douleurs intenses, de gonflement de plusieurs articulations, de raideurs et/ou blocages articulaires, et le plus souvent d'une grande fatigue.

Un nouveau facteur qui prédispose à l'inflammation

Les médecins ont déjà identifiés plusieurs gènes prédisposant à la maladie ainsi que des facteurs environnementaux (la fumée du tabac, le surpoids...) qui influent sur son apparition. Mais des chercheurs de

l'University College de Londres (Grande-Bretagne) pensent avoir trouvé une nouvelle cause à la maladie. Ces derniers ont en effet découvert que des dommages causés à la muqueuse intestinale joueraient un rôle clé dans la polyarthrite rhumatoïde. Rendue perméable, la muqueuse laisserait s'échapper des bactéries qui se dissémineraient dans le corps, générant une inflammation dans l'estomac et les articulations.

En poursuivant leurs recherches dans cette direction, les scientifiques ont identifié des médicaments prescrits pour les troubles digestifs, la maladie coéliquue ou la maladie de Crohn qui pourraient donc être utilisés pour traiter la polyarthrite

rhumatoïde. «Ces traitements, qui restaurent l'intégrité de la barrière intestinale, pourraient réduire la gravité de la maladie inflammatoire, explique le Professeur Claudia Mauri, de l'University College, dont l'étude vient d'être publiée sur Cell.com. Toutefois ce dernier reconnaît que, même dans le meilleur des cas, aucun traitement ne verra le jour avant 3 ou 4 ans. Les études actuelles ont été effectuées sur des souris. Il faut désormais mettre en place un essai clinique pour vérifier que le traitement est bien adéquat.

Source :

[Intestinal barrier dysfunction plays an integral role in arthritis pathology and can be targeted to ameliorate disease.](#)

La ménopause accélère le développement de la polyarthrite rhumatoïde

Les femmes atteintes de polyarthrite rhumatoïde souffrent plus que les hommes, et affichent également un déclin plus sévère et une invalidité accrue. Mais les différences fondées sur le sexe dans cette situation restent mal comprises. La ménopause aggraverait les symptômes de la maladie.

La fonction physique est un aspect important de l'étude des patients atteints de polyarthrite rhumatoïde, car elle affecte leur qualité de vie. Et, les femmes touchées par la maladie souffrent d'une plus grande diminution de la fonction physique après la ménopause, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Rheumatology*.

Les chercheurs ont mené une étude avec 8189 femmes atteintes de polyarthrite rhumatoïde pour évaluer le rôle de la ménopause sur cette maladie. Des recherches antérieures ont montré que les femmes atteintes de polyarthrite rhumatoïde éprouvent des changements dans leur maladie lors d'événements liés à la reproduction et aux hor-

mones, comme l'accouchement. Pendant la grossesse, les femmes voient l'incidence de la polyarthrite rhumatoïde diminuer. Pourtant, la pathologie se développe pendant la période post-partum (six semaines après la naissance). De même, les femmes qui connaissent une ménopause précoce sont plus susceptibles de développer une polyarthrite rhumatoïde que celles qui connaissent une ménopause normale ou tardive.

La ménopause, un facteur de risque pour la polyarthrite rhumatoïde

Lors de l'étude, les chercheurs ont constaté que les femmes pré-ménopausées ont connu un déclin physique plus lent que celles qui étaient post-ménopausées.

La ménopause a un impact significatif sur le niveau et le taux de déclin fonctionnel chez les femmes atteintes de polyarthrite rhumatoïde et elle est associée à une aggravation de la progression des symptômes de la maladie.

«D'autres études sont nécessaires pour savoir pourquoi les femmes atteintes de polyarthrite rhumatoïde souffrent d'une plus grande baisse de la fonction après la ménopause», a déclaré l'auteur de l'étude, Elizabeth Mollard. «Ce déclin est non seulement source de souffrance pour les femmes, mais aussi un coût pour les individus et pour le système de santé.

Topsante

Sinusite : quels symptômes, comment la soigner ?

(Suite et fin)



Comment soigner une sinusite naturellement ?

Vous pouvez soigner une sinusite virale sans fièvre avec des médicaments sans ordonnance : spray nasal à l'eau de mer pour drainer et réduire l'œdème, paracétamol si vous avez mal. Côté phytothérapie, vous pouvez préparer des infusions à boire, à inhaler ou pour faire des lavages de nez.

Par exemple, vous pouvez préparer une infusion avec 20g d'eucalyptus globuleux, 20g de feuilles de thym, 20g de myrte vert, 20g de bractées de tilleul, 20g de bourgeons de pin. Mettre 4 cuillères à soupe dans 1l d'eau froide, à faire en décoction 3mn, puis infuser 10mn. Filtrer et boire sur la durée des symptômes, et faire des inhalations ou des lavages de sinus. (1)

Sinusite et Covid : comment faire la différence ?

«Le signe particulier du Covid-19 est l'anosmie associée à un rhume. Cette perte d'odorat doit alerter si vous avez une rhino-sinusite», informe le Pr Dubreuil. Une rhino-sinusite banale, virale, peut être liée à une infection par le coronavirus. Mieux vaut faire un test de dépistage. «Enfin, la Covid peut se compliquer comme toutes les infections virales d'une surinfection bactérienne», souligne le médecin. Vous pouvez ainsi avoir une sinusite bactérienne lors d'une infection à la Covid-19.

Combien de temps dure une sinusite ?

Une sinusite aiguë virale guérit en moins d'une semaine en général, une sinusite aiguë bactérienne cède en quelques jours après la prise d'antibiotiques. Lorsqu'une sinusite dure plus de 3 semaines, c'est que la sinusite aiguë s'est chronisée.

Est-elle contagieuse ?

«Une rhino-sinusite virale est contagieuse comme toutes les autres infections virales, comme les rhinopharyngites», informe le médecin. Aussi, si vous avez une rhino-sinusite, il faut veiller à protéger les personnes fragiles de votre entourage.

Dans quel cas consulter en cas de sinusite ?

Si vous avez des douleurs de la face importantes, de la fièvre, que vous mouchez vert, vous avez une infection bactérienne. Il est recommandé de consulter votre médecin. Il faut également prendre un avis médical si vous avez des symptômes de sinusite chronique.

(1) Caroline Gayet, Michel Pierre, *Les secrets de mon herboristerie*, Editions InterEditions, 2019

Sources :

Interview de Pr Christian Dubreuil, ex-chef de service du service d'otologie et oto-neurochirurgie du centre hospitalier Lyon sud.

Infections nasosinusiennes de l'adulte et de l'enfant, ECN.pilly 2018
Dr Olivier Cuisnier,

CNT (conseil national de la transition)

Mise au point (Par Rousseau Sow)

Certains candidats pensent qu'ils vont vraiment participer à un vrai travail de rédaction du texte constitutionnel, ils se voient stylo en main, entrain de rédiger des articles.



Et bien ça ne se passe pas vraiment comme cela dans nos pays africains.

En vérité, le texte constitutionnel est « rédigé » par un petit groupe de juristes, puis soumis aux autres pour lecture, et peut être pour des amendements très mineurs.

En vérité, même ce petit groupe de juristes ne rédige pas réellement le texte constitutionnel, ce petit groupe se contente le plus souvent de faire un copier-coller de la constitution française, ou d'autres constitutions occidentales, ensuite, il procède juste à quelques ajustements sur un maximum de 10 articles sur un ensemble de 100, voire plus.

Donc quand vous entendez un juriste Africain francophone se gargariser d'avoir rédigé telle Constitution, souriez seulement en faisant semblant de n'avoir rien compris.

Parfois, ce sont mêmes des juristes Français, à partir de Paris, qui rédigent et transmettent aux dirigeants

Africains. C'est un manque total de considération.

Si les Africains rédigeaient leurs Constitutions, en tenant compte des réalités de leurs pays, du niveau exact de leur développement, celles-ci ne ressembleraient jamais à ce point aux constitutions occidentales.

Si les Africains rédigeaient leurs constitutions, l'identité et les valeurs africaines seraient mentionnées.

De la même manière que nous importons des produits industriels qui finissent par nous rendre malades et nous tuer, nous importons des constitutions qui créent toutes les conditions de l'instabilité et des crises, dans nos sociétés.

Quand un juriste Africain francophone vous dit qu'il a rédigé la Constitution, sachez simplement qu'il a procédé comme suit:

1-II ouvre une page word sur son ordinateur

2-II télécharge et installe deux ou trois constitutions

françaises ou d'autres constitutions

3-il pioche dans les documents téléchargés, copie et colle sur sa page word

4-II réorganise le tout en des parties, chapitres et sections.

Sinon, comment un Africain peut s'asseoir, rédiger un texte d'une centaine d'articles, pour un peuple africain, sans que rien d'africain ne transparaisse dedans?

Pourquoi par exemple tous les juristes impliqués dans la rédaction de nos constitutions, reprennent le principe d'une Cour de justice de la République pour juger les membres du gouvernement, et le principe d'une Haute Cour de justice pour juger un président de la République ? Pourquoi nous Africains, nous n'opterions pas pour les tribunaux ordinaires pour juger le président de la République et les membres du gouvernement ?

Rédiger une Constitution,

Sénégal

Mohamed Mbougar Sarr, l'émancipation par la littérature

Mettre en avant le symbole, dans la victoire éclatante de l'auteur sénégalais, récompensé par le prix Goncourt, est réducteur. Car Mohamed Mbougar Sarr a justement su s'affranchir des tentatives d'assignation culturelle.

Que le prix Goncourt crée des remous et amène certains commentateurs à brasser du fiel, c'est plutôt commun. Les frères Jules et Edmond de Goncourt, qui le baptisèrent, n'ont d'ailleurs pas toujours fait dans la dentelle. C'est l'une des identités de la plus haute distinction de la galaxie littéraire française que d'avoir ses mythes, ses rumeurs et autres mesquineries. On peut fort bien s'en accommoder, c'est de l'ordre du folk-

c'est d'abord réfléchir, c'est se rappeler de l'histoire de la vie politique de son pays, puis élaborer un système.

Toutes les Constitutions françaises reflètent l'histoire de France, des valeurs et principes qu'elle s'est forgée avant 1789 et jusqu'aujourd'hui.

Mais que reflète une Constitution guinéenne ? Elle reflète la France tout simplement.

Il n'y a rien dans nos constitutions qui nous vient de notre histoire, par exemple des systèmes politiques de nos dirigeants avant la colonisation, il n'y a rien qui soit hérité de l'empire Samory, rien du Fouta théocratique, rien de Zébelé Togba, rien de Dinah Salifou.

Il ne viendrait à l'idée à aucun juriste Guinéen de faire référence par exemple dans le préambule de notre Constitution à la charte de Kouroukanfouga ou simplement à certains de ses prin-

cipes.

Or, Si vous prenez la Constitution française de 1958, vous y trouverez des principes issus de la Monarchie, de la révolution, de la première Constitution de 1791 (première République), de la deuxième Constitution de 1793, celle de 1795, du Consulat, de l'empire, de la IIIème République, et de la IVème République. Bref, il y a une continuité historique et politique, et c'est cette continuité qui fait qu'ils sont en harmonie avec leurs règles et c'est cela qui facilite la croyance en ces règles et le respect de ces règles par tous.

Nous juristes Africains, perpétuels copieurs-colleurs, nous n'avons pas encore extrait un seul principe juridique venant de nos ancêtres. À cause de cela, les Africains n'ont ni racines, ni tronc, nous sommes des branches greffées sur l'histoire des autres.

JJR

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Sénégal

Mohamed Mbougar Sarr, l'émancipation par la littérature



Le politique tend à englober la littérature. C'est toujours la plus grande des injustices

Comme un air convenu, le politique tend ainsi à englober la littérature. C'est toujours la plus grande des injustices. D'autant que le livre primé, précisément, explore ce rapport entre littérature, symboles et politique. Et qu'il anticipe et dénonce magistralement ces tentatives d'assignation qui relèvent du maternalisme.

Mettre en avant le symbole, dans cette victoire éclatante, est, il faut bien le dire, tentant. Mais c'est surtout réducteur, voire à rebours du texte de Mohamed Mbougar Sarr. Dans une France marquée par des crispations identitaires, un Noir, jeune, étranger, de province, méconnu, un siècle après René Maran, récipiendaire du plus prestigieux prix automnal, ça vous pose un Goncourt particulier – et qui, de l'avis des gens du milieu, se cherche une nouvelle virginité ! De là à en faire le primat, à prospérer comme lecture première et unique, à écraser la valeur intrinsèque du texte, à ressusciter les pires stéréotypes de nature à singulariser et parquer les littératures du Sud, il y a un monde. Dans un moment aussi fondateur, ce serait un terrible aveu de la survivance de vieux schèmes.

Fanatisme sans venin

Mohamed Mbougar Sarr, outre ses qualités de romancier, est un prati-

cieux de la littérature. Lecteur glouton et théoricien patient de la globalité, ses lectures ne se laissent emprisonner par aucune clôture et prennent le large. L'auteur occupe ainsi une place privilégiée pour observer le monde littéraire, ses querelles historiques, ses déchirements, son passif issu de la colonisation. Toutes choses que l'on retrouve en filigrane dans son roman, finement analysées.

De son œuvre, composée de quatre livres, se dégage une colonne vertébrale claire : celle d'une religiosité littéraire marquée, comme catharsis, échappement, viatique et salut. Philosophe dans son premier roman sur le djihadisme (Terre ceinte), humaniste dans le deuxième sur les migrants (Silence du cœur), offensif dans le troisième sur l'homosexualité au Sénégal (De purs hommes), Mohammed Mbougar Sarr condense dans son dernier opus (La Plus Secrète Mémoire des hommes) ce rapport monacal à la littérature, érigée chez lui en un indépassable Dieu.

Peu importe les railleries sur ce fétichisme de la candeur, voire ce fanatisme sans venin, sa boussole ne se laisse pas intimider par les injonctions. Avec, en prime, assez de garanties d'universalisme pour échapper aux réductions, tant chez lui la littérature est la langue commune, le territoire des confluences, le lieu de l'intime lien inaliéné avec soi-même.

La littérature dite « africaine » a toujours dû batailler pour gagner sa liberté

Cette hauteur de vue est d'autant plus précieuse que la littérature dite « africaine » a toujours dû batailler pour gagner sa liberté.

Longtemps sommée de s'engager, d'honorer certaines commandes, d'exaucer un vœu d'exotisme, de rentrer dans certains codes... Des attaques de Mongo Beti contre Camara Laye dans la revue Présence africaine, en 1955, au « Manifeste de Saint-Malo pour une littérature-monde en français », en 2007, exprimée différemment, la perpétuelle quête d'affirmation des lettres du Sud est restée le chantier de plusieurs générations. Symbole ultime de cet horizon : le Malien Yambo Ouologuem – auquel rend hommage Mohamed Mbougar Sarr dans La Plus Secrète Mémoire des hommes -, qui l'a payé au prix fort.

Longtemps équation insoluble, et serpent de mer aux relents amers, cette liberté chère n'a jamais été aussi proche. On le doit, dans cette séquence décisive, à un jeune auteur et en sa foi en le texte, le texte seulement, comme condition de la libération. Il faudra opposer, face à toutes les tentations malveillantes, ce roman dont la force et la prescience sont autant de pas en avant sur le chemin de l'émancipation.

Le seul symbole à percevoir dans l'attribution de ce prix, c'est la candeur de la littérature comme pied de nez aux catastrophes promises. Retrouver la littérature comme arme de l'innocence face à la tragédie du monde.

Par Elgas Ecrivain et docteur en sociologie

COP26

Un accord «a minima» au détriment des pays les plus vulnérables

À Glasgow, la COP26 s'est terminée ce samedi 13 novembre avec un jour de retard, mais surtout sur un coup d'éclat de l'Inde, qui, à la dernière seconde avant que le texte final ne soit adopté, a réussi à faire changer un article sur le charbon.

Ce n'est pas de cette manière que la présidence britannique comptait terminer la COP26 : son président, Alok Sharma, présentant ses excuses, incapable de dissimuler son émotion et peut-être, sa honte, devant les petits pays qu'il avait promis de défendre et qui s'est dit « profondément désolé » pour ce dénouement, rapporte notre envoyée spéciale à Glasgow, **Christophe Paget**.

« La COP 26 se résume à du blabla. Le vrai travail continue en dehors de ces salles et nous n'abonnerons jamais, jamais », a de son côté accusé la jeune militante suédoise Greta Thunberg.

La plénière pendant laquelle le texte final devait être accepté ce samedi avait mis extrêmement longtemps à commencer, les discussions continuaient dans les allées, et on a fini par apprendre que l'Inde soutenue par la Chine avait obtenu à la dernière seconde une modification importante : le texte final ne parle plus de sortir peu à peu du charbon mais de réduire peu à peu le charbon.

Protestations de plusieurs pays

Tollé, protestations officielles de plusieurs pays, qui finissent par avaler la couleuvre car il est trop tard, et le texte est finalement accepté. Une déception supplémentaire, après l'absence d'engagement financier suffisant pour l'adaptation des pays en développement face au changement climatique, ou encore l'absence totale d'enveloppe, à part quelques millions de dollars, pour les pertes et préjudices, ces dégâts irréparables causés par le changement climatique.

Les ONG dressent aussi un bilan très critique de ce sommet, à cause notamment de l'échec à accorder un financement additionnel sur les pertes et dommages subis par les pays déjà touchés par des catastrophes liées au dérèglement climatique. « La COP 26 a été une COP des pays du Nord qui reflète les priorités

des pays riches », tranche le Réseau action climat. Tandis que Care France évoque un « dialogue de sourds entre pays pollueurs et pays vulnérables ». Pour Greenpeace France et son porte-parole Clément Sénéchal, le résultat de cette COP26 est très « insuffisant si ce n'est un fiasco ».

« Bien sûr, je suis extrêmement déçu. Si l'on écoute la science, la seule solution, c'est d'arrêter le charbon, il faut être franc, a réagi Per Bolund, le ministre suédois du Climat et de l'Environnement. Ce texte n'aurait pas dû être changé. Mais d'un autre côté, nous savons qu'il y a des pays, en tous cas c'est comme cela qu'ils le voient, qui sont dépendants du charbon. Et nous avons des pays qui veulent continuer à chercher du pétrole. Pour que nous ayons un accord, il faut qu'ils acceptent le texte. Donc forcément ils ont du poids ».

Le début de la fin du charbon

Malgré ce revirement impulsé par l'Inde certains veulent toutefois rester optimistes quant à la portée symbolique du texte. « Je ne pense pas que changer un mot change le signal, et le signal que nous avons eu lors de cette conférence est clair : le charbon est en train d'être abandonné, a affirmé Jennifer Morgan, la directrice de Greenpeace. C'est la combinaison de deux choses : d'abord, le fait qu'il soit mentionné pour la première fois aussi clairement dans un texte de l'ONU - même si nous aurions voulu que le vocabulaire soit plus fort - et puis l'engagement la semaine dernière de nouveaux pays qui ont décidé d'abandonner le charbon, comme le Vietnam et l'Ukraine, et celui de vingt pays d'arrêter de financer les énergies fossiles ».

Pour Boris Johnson à la tête du pays hôte de la COP26, « l'accord signé est un grand pas en avant, même s'il y a encore énormément à faire dans les années qui viennent ».

Quoiqu'il en soit, cette COP n'aura définitivement pas été celle des pays pauvres et des petits pays menacés au premier plan par le changement climatique. Jusqu'au bout, leur revendication n'auront pas été entendues.

Source : rfi.fr

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable